



Ouagadougou, le

28 AOÛT 2024

N 2024 00000502 MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR-SEA) pour la rentrée académique 2024-2025, un test de recrutement d'étudiants en Technologies solaires appliquées (TSA) :

- A) Licence (L1) professionnelle (30 étudiants)
- B) Licence (L3) professionnelle (20 étudiants)
- C) Master professionnel (M1) (30 étudiants)

1) Durée de la formation et diplômes délivrés

La formation a une durée de :

- trois (3) ans pour la Licence professionnelle ;
- deux (2) ans pour le Master professionnel.

2) Conditions d'accès :

Sont autorisés à déposer leurs candidatures pour le recrutement en Licence (L1) professionnelle les étudiants titulaires d'un Baccalauréat C, D, E ou F ou tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

- Sont autorisés à déposer leurs candidatures pour le recrutement en Licence (L3) professionnelle les étudiants titulaires d'un DUT/TSA, d'un DUT ou d'un BTS en Electricité, Electrotechnique, Electronique, Electromécanique, Génie énergétique, Génie civil, Froid industriel (TSA) ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Sont autorisés à déposer leurs candidatures pour le recrutement en Master professionnel les étudiants titulaires d'une Licence TSA, d'un diplôme d'ingénieur des travaux ou de conception en Electricité, Electrotechnique, Electronique, Electromécanique, Génie énergétique, Froid industriel d'un diplôme reconnu équivalent.

Le dossier de candidature comprend :

- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance ;
 - une attestation légalisée du diplôme exigé ;
 - des photocopies légalisées des relevés de note du Baccalauréat (+ les bulletins de la classe de terminale pour le L1, DUT-BTS-S3-S4 pour le L3, Licence ou diplôme d'ingénieur-S5-S6 pour le Master).
- La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

3) Dépôt des dossiers de candidatures

Les candidatures s'effectuent en ligne sur la plateforme Campusfaso, conformément au calendrier ci-dessous :

NATURE	DATES ET HEURES	LIEU
Dépôt des dossiers	09 septembre au 07 octobre 2024	Plateforme

Les résultats des présélections et des sélections seront communiqués par voie d'affichage. Un tableau relatif au calendrier sera ultérieurement affiché.

A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

4) Coût annuel de la Formation

Le montant des frais d'inscription en Licence professionnelle et au Master, correspond aux tarifs en vigueur à l'Université Joseph KI-ZERBO.

Niveau/ Frais		Etudiants régulièrement inscrits		Etudiants en complément d'effectif (professionnels)	
		Nationaux et zone UEMOA	Non nationaux hors zone UEMOA	Nationaux et zone UEMOA	Non nationaux hors zone UEMOA
Licence 1	Frais de dossiers	15 500	15 500	15 500	15 500
	Frais d'inscription administrative	16 500	252 000	51 500	51 500
	Frais de formation	-	-	250 000	250 000
Master 1	Frais de dossiers	15 500	15 500	15 500	15 500
	Frais d'inscription administrative	16 500	252 000	51 500	51 500
	Frais de formation	-	-	250 000	250 000
Master 2	Frais de dossiers	15 500	15 500	15 500	15 500
	Frais d'inscription administrative	16 500	252 000	51 500	51 500
	Frais de formation	500 000	500 000	500 000	500 000

NB. : Le début des cours est prévu pour le **21 octobre 2024**. L'admission ne donne pas automatiquement droit à une bourse d'études.

Pour toute information, prendre attache avec le Responsable de la filière au 76 00 23 03

Diffusion :

- Par voie radio diffusée trois (03) fois
- Par voie d'affichage

P. Le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques

Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Ampliations

VP-EIP
DSI
DAOI
AC
UFR-SEA